

Tribunal de la concurrence



Competition Tribunal

TRADUCTION OFFICIELLE

Référence : *Canada (Commissaire de la concurrence) c Rogers Communications Inc. et Shaw Communications Inc.*, 2022 Trib conc 19

N° de dossier : CT-2022-002

N° de document du greffe : 891

DANS L’AFFAIRE d’une demande du commissaire de la concurrence visant à obtenir une ou plusieurs ordonnances en vertu de l’article 92 de la *Loi sur la concurrence*, LRC 1985, c C-34, et ses modifications;

ENTRE :

Commissaire de la concurrence
(demandeur)

et

Rogers Communications Inc.
Shaw Communications Inc.
(défenderesses)

et

Procureur général de l’Alberta
Vidéotron ltée
(intervenants)



ORDONNANCE DE MODIFICATION DE L’ORDONNANCE FIXANT L’ÉCHÉANCIER

[1] VU l'ordonnance fixant l'échéancier rendue par le Tribunal le 17 juin 2022;

[2] ET VU la conférence de gestion de l'instance tenue le 28 octobre 2022, au cours de laquelle les avocats du commissaire ont indiqué qu'il serait utile d'obtenir des instructions concernant le moment du dépôt des éléments de preuve matériels des témoins experts ou des présentations PowerPoint;

LE TRIBUNAL ORDONNE CE QUI SUIVIT :

[3] L'ordonnance fixant l'échéancier rendue par le Tribunal le 17 juin 2022 est modifiée afin de prévoir que les présentations de diapositives ou les autres éléments de preuve matériels des témoins experts qui seront invoqués à l'audience seront fournis au Tribunal et aux autres parties/intervenants au moins sept (7) jours avant que le témoin expert ne témoigne.

FAIT à Ottawa ce 2^e jour de novembre 2022.

SIGNÉ au nom du Tribunal par le membre judiciaire président l'affaire.

(s) Paul S. Crampton

Traduction certifiée conforme
Mylène Boudreau

AVOCATS INSCRITS AU DOSSIER :

Pour le demandeur :

Commissaire de la concurrence

John S. Tyhurst
Derek Leschinsky
Katherine Rydel
Ryan Caron
Kevin Hong
Jasveen Puri

Pour les défenderesses :

Rogers Communications Inc.

Julie Rosenthal
David Rosner
Michael Koch
Jonathan Lissus
Crawford Smith
Matthew Law
Brad Vermeersch
Patrick Wodhams

Shaw Communications Inc.

Kent E. Thomson
Derek D. Ricci
Steven G. Frankel
John Bodrug
Chanakya Sethi

Pour les intervenants :

Procureur général de l'Alberta

Kyle Dickson-Smith
Opeyemi Bello
Andrea Berrios

Vidéotron ltée

Emrys Davis
John Rook
Alysha Pannu